

Vision AGGLOlac

Vorankündigung Evaluationsverfahren privater Partner

Zwischen der Bielerseebucht und dem Schloss Nidau beabsichtigen die Städte Nidau und Biel als Grundeigentümerinnen, auf einer Fläche von 163'000 m² ein mit Kanälen durchzogenes neues städtisches Quartier (ca. 120'000 m² Bruttogeschossfläche) mit attraktiven Grün- und Freiräumen zu schaffen.

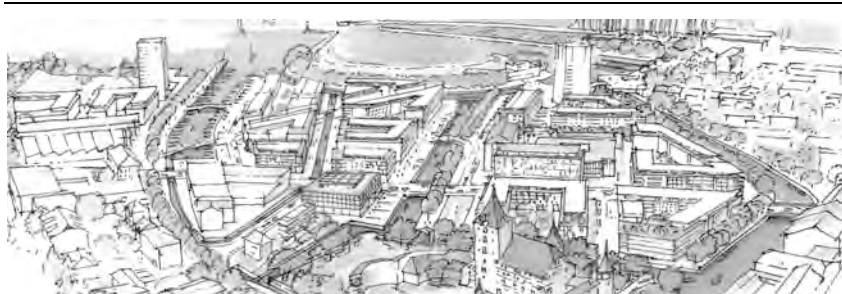
Projektentwicklung, Finanzierung und Realisierung des Vorhabens sollen einem privaten Partner übertragen werden.

Im Sommer 2011 führen die beiden Städte ein Verfahren durch, um diesen Partner zu evaluieren. Informationen zur Vision AGGLOlac stehen unter www.agglolac.com zur Verfügung. Ab Anfang Juni 2011 sind dort auch die Ausschreibungsunterlagen abrufbar.

Mit der Ausschreibung werden Investoren mit eigener Projektentwicklungskompetenz sowie Teams angesprochen, die aus einem / mehreren Investor(en) und einem Projektentwickler unter Leitung eines Investors bestehen. Der private Partner muss über Erfahrung in der Entwicklung grosser Quartierüberbauungen verfügen und deren Finanzierung gewährleisten können. Zudem muss er als langfristiger Investor agieren.

Informationen: www.agglolac.com.
Einwohnergemeinden Nidau und Biel.





Vision AGGLOlac

Préavis pour la procédure d'évaluation d'un partenaire privé

Une superficie de 163'000 m² - située entre la baie du lac de Bière et le château de Nidau et propriété des villes de Nidau et de Bière - est pressentie pour la réalisation d'un nouveau quartier (env. 120'000m² de surface brute de plancher) structuré par un réseau de canaux ainsi que d'espaces verts et publics attractifs.

Le développement du projet, le financement et la réalisation de l'objet seront confiés à un partenaire privé.

Durant l'été 2011, une procédure visant à évaluer le partenaire privé sera lancée conjointement par les deux communes. Les informations relatives à la vision AGGLOlac sont disponibles sur le site www.agglolac.com, à partir duquel les documents d'appel d'offres pourront être téléchargés dès juin 2011.

L'appel d'offres est destiné aux investisseurs disposant de compétences propres en matière de développement de projets ainsi qu'aux équipes composées d'un ou de plusieurs investisseur(s) et d'un développeur de projet sous la conduite de l'investisseur. Le partenaire privé devra bénéficier d'une expérience dans le développement de quartiers d'envergure, garantir le financement de l'opération et pouvoir agir durablement dans le projet.

Informations: www.agglolac.com.
Communes municipales de Bière et Nidau

